

**FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES COPROPRIETES RELATIF  
AUX PRIMES ENCOURAGEANT L'UTILISATION D'INSTALLATIONS  
PERMETTANT LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION  
D'ENERGIE DANS UNE HABITATION SITUEE SUR LE TERRITOIRE  
DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

**1) DONNEES RELATIVES AU DEMANDEUR:**

Nom de la copropriété: .....

Adresse : .....

Code postal:.....Localité: .....

**2) DONNEES RELATIVES AU RESPONSABLE/SYNDIC DE LA COPROPIETE :**

Prénom: ..... Nom: .....

Téléphone / GSM : .....

E-mail: .....

Numéro de compte bancaire de la copropriété : --

**3) PRIME COMMUNALE DEMANDEE (COCHEZ LA(LES) CASE(S)  
CORRESPONDANT A VOTRE CHOIX:**

- Prime n°1 : Isolation du toit
- Prime n°2 : Isolation du toit avec toiture verte
- Prime n°3 : Isolation des murs extérieurs
- Prime n°4 : Isolation du sol
- Prime n°5 : Vitrage super-isolant (installation double vitrage ou nouveaux chassis)
- Prime n°6: Chaudière à condensation (HRtop)
- Prime n°7 : Chauffe-eau instantané au gaz
- Prime n°8 : Régulation thermique (vannes thermostatiques, thermostat d'ambiance, sonde extérieure)
- Prime n°9: Audit énergétique.

**A RENVoyer AU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS, Administration  
communale de Molenbeek-Saint-Jean, Rue du Comte de Flandre, 20 à 1080  
Molenbeek-Saint-Jean – Renseignement au 02 412 36 40.**

**FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES COPROPRIETES RELATIF  
AUX PRIMES ENCOURAGEANT L'UTILISATION D'INSTALLATIONS  
PERMETTANT LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION  
D'ENERGIE DANS UNE HABITATION SITUEE SUR LE TERRITOIRE  
DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

*Prix total de l'installation*  
.....€ (TVAC)

*Prime obtenue de l'IBGE*  
.....€

**4) DOCUMENTS A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE:**

1. document attestant que le signataire du formulaire a été désigné syndic de l'association des copropriétaires ;
2. PV de l'assemblée générale de l'association des copropriétaires stipulant que le syndic peut introduire une demande de prime et le compte en banque sur lequel cette prime pourrait être versée ;
3. copie du courrier d'attestation de prime par l'IBGE;
4. copie de la carte d'identité du syndic. Pour les cartes d'identité électronique, copie papier des informations reprises sur la puce;
5. une copie de l'acte de base précisant la liste des copropriétaires et les quotes-parts de chacun ou tout document officiel prouvant la propriété ;
6. copie des différentes factures relatives à l'installation et les preuves de paiement correspondantes ;

Le demandeur:

- s'engage à mettre à disposition de l'Administration communale tous les documents nécessaires tels que demandés dans le présent formulaire ainsi que les données relatives au projet;
- accepte la visite de l'installation, sur demande d'un agent désigné par l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean;
- s'engage à maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement et à ne pas le vendre, indépendamment du logement, ou le modifier durant une période minimale de cinq ans.

Le soussigné (Nom) .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement communal relatif à l'attribution de primes à l'énergie encourageant l'utilisation d'installations permettant la réduction de la consommation d'énergie dans des habitations situées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et que toutes les données contenues dans le présent formulaire de demande sont exactes et véritables.

Molenbeek-Saint-Jean, le ..... Signature

Date de réception du dossier:

**A RENVOYER AU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS, Administration  
communale de Molenbeek-Saint-Jean, Rue du Comte de Flandre, 20 à 1080  
Molenbeek-Saint-Jean – Renseignement au 02 412 36 40.**